

CERTIFICAT

CACES®

N° D-540-10

DEKRA Certification SAS certifie que l'organisme testeur :



BMA FORMATION

Siège social : 329, Rue du Docteur Calmette – 83210 LA FARLEDE

Agence : 329, Rue du Docteur Calmette – 83210 LA FARLEDE

a mis en place un système **CACES®** conforme aux exigences du Référentiel indice RC 2020 V2, défini par la CNAM et géré par l'INRS, pour l'attribution de la certification des organismes testeurs CACES® sur les recommandations suivantes :

Recommandations		Catégories
R.482	<i>Engins de chantier</i>	A ; B1 ; C1 ; D ; F ; G
R.483	<i>Grues mobiles</i>	B
R.486A	<i>Plates-formes élévatrices mobiles de personnel</i>	A ; B
R.489	<i>Chariots de manutention automoteurs à conducteur porté</i>	1A ; 1B ; 3 ; 5
R.490	<i>Grues de chargement</i>	/

Ce certificat est valable du **17/10/2022** jusqu'au **16/10/2025**.

Numéro de version : 2


Yvan MAINGUY
Directeur Général
Le Plessis-Robinson, le 20/02/2024



Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

Annexe au certificat N° D-540-10

(Dernière mise à jour le 20/02/2024)

Liste des Centres de déroulement de tests couverts par le certificat référencé ci-dessus :

Adresse		Recommandations	Catégories	Date d'intégration
1	329, Rue du Docteur Calmette 83210 LA FARLEDE	R.486A	A ; B	17/10/2022
		R.489	1A ; 1B ; 3 ; 5	17/10/2022
		R.490	/	17/10/2022
2	273, Chemin de l'Estagnol 83260 LA MOUTONNE	R.482	A ; B1 ; C1 ; D ; F ; G	17/10/2022
3	Route du Guignonnet 13270 FOS-SUR-MER	R.483	B	17/10/2022

Le non-respect des clauses contractuelles peut rendre ce certificat invalide

